

**Complétez le bulletin-réponse au bas de la page
selon votre situation et selon le mode de financement de votre formation**

Sur le bulletin-réponse cochez la case : Formation initiale	<p>Si vous vous inscrivez en première année d'un cycle de formation et si vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudiant en continuum d'études (moins de 2 ans de rupture) y compris si vous avez un « job étudiant » dès lors que votre contrat est hors secteur social et qu'il est inférieur à un mi-temps ; - ou demandeur d'emploi avec un projet validé par Pôle Emploi : <p>Le coût de votre formation est financé par le Conseil Régional Grand Est (au titre de la formation initiale) ; Il vous reste à payer les droits de scolarité et les frais de scolarité : 508 euros pour l'année 2023-2024 Si vous obtenez une bourse, vous serez remboursé(e) des droits de scolarité (170 €* pour 2023-2024)</p>
	<p>Si vous avez signé un contrat d'apprentissage : adressez-vous au secrétariat du CFA - IRTS site de Metz : 03 83 31 69 08.</p>
Sur le bulletin-réponse cochez la case : Formation continue	<p>Si vous êtes salarié(e) [CDD, CDI, contrat de professionnalisation, temps partiel ou temps complet] :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous pouvez vous inscrire à condition d'obtenir le financement de votre formation au titre de la formation professionnelle continue (<i>renseignez-vous auprès de votre employeur ou de l'OPCO dont il relève</i>) - dès l'inscription vous devez fournir l'engagement de prise en charge des frais de formation. - vous aurez à régler les droits de scolarité (170 €* pour 2023-2024). <p>Pour Accompagnant Educatif et Social, si vous n'êtes dans aucune des situations ci-dessus Ou si vous êtes salarié(e) et que vous n'obtenez pas de prise en charge de votre formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût de la formation vous sera facturé à titre personnel dans le cadre d'un contrat de formation [<i>avec une remise sur le tarif « formation professionnelle continue » à la condition d'attester sur l'honneur que vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge et que vous financez la totalité du cursus de formation</i>] ; - et, si vous êtes salarié(e) : fournir l'autorisation d'absence de votre employeur.

* Le montant des droits de scolarité est fixé chaque année en juillet par arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.



**Bulletin de
CONFIRMATION d'INSCRIPTION**

Adresse pour cet envoi :

IRTS de Lorraine – Site de Metz - Service Admission
41 Avenue de la Liberté
57050 LE BAN SAINT MARTIN

Je soussigné(e) : Mme – M.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : - Ville :
 N° de tél. : - Né(e) le : à :
 N° sécurité sociale :
 Nationalité : Française Etrangère (préciser) :
 Titre de séjour/visa valide jusqu'au :

Confirme mon inscription sur le site de **LE BAN SAINT MARTIN** pour la rentrée **2023** en formation de :

Précisez la formation sur cette ligne : _____

en Formation initiale : je règle ce jour **200 euros d'arrhes*** sur 508 euros de frais de formation (droits de scolarité + frais de scolarité), par chèque **ci-joint** établi à l'ordre de l'IRTS de Lorraine.

Joindre obligatoirement :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> le dossier apprenant | <input type="checkbox"/> la copie de la carte d'identité ou Carte de séjour valide |
| <input type="checkbox"/> la déclaration sur l'honneur | <input type="checkbox"/> votre curriculum – vitae à jour |
| <input type="checkbox"/> la déclaration sur l'honneur : vaccination | <input type="checkbox"/> la copie du relevé de notes du Baccalauréat dès réception |
| <input type="checkbox"/> certificat de scolarité (2022-2023 ou 2021-2022) | |
| <input type="checkbox"/> lettre de licenciement/démission/rupture conventionnelle | |

en Formation professionnelle continue :

(CPF, Plan de formation, Contrat de pro-A, Période de professionnalisation, Financement personnel)

Joindre obligatoirement :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> le dossier apprenant | <input type="checkbox"/> la copie de la carte d'identité ou Carte de séjour valide |
| <input type="checkbox"/> la déclaration sur l'honneur | <input type="checkbox"/> votre curriculum – vitae à jour |
| <input type="checkbox"/> la déclaration sur l'honneur : vaccination | <input type="checkbox"/> la copie du relevé de notes du Baccalauréat dès réception |
| <input type="checkbox"/> l'engagement financier de l'employeur attestant de la prise en charge à venir | |

Date et signature :